

Fiche Produit

Marmoleum decibel

forbo

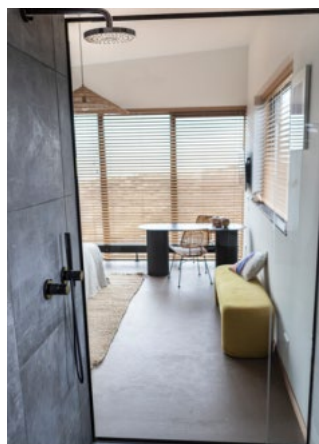
FLOORING SYSTEMS



U4 P3 E1/2 C2



Descriptif type



Revêtement de sol linoléum calandré acoustique en lés de 2 m

Fourniture et pose d'un revêtement de sol linoléum acoustique en lés de 2 m de large certifié QB UPEC. A avec un classement [U4 P3 E1/2 C2](#) type Marmoleum decibel.

Le produit sera composé de 93 % de matières premières d'origine naturelle (huile de lin, charges minérales, pigment, jute, farine de bois, résine de pin) dont environ 67 % d'origine végétale ou « biosourcée » et jusqu'à 35 % de contenus recyclés. Le produit sera calandré en deux couches et disposera d'une semelle acoustique d'1 mm flexible, solide et dense apportant une efficacité acoustique déclarée de 19 dB et une résistance au poinçonnement < 0,20 mm avec un poids de 3 100 g/m².

Il bénéficiera de la finition de surface [TOPSHIELD PRO](#) à base aqueuse évitant toute métallisation pendant la durée de vie du revêtement et apportera une résistance encore plus performante aux agents tachants type bétadine, éosine, gel hydroalcoolique. Il sera naturellement bactériostatique et antistatique. Pour bénéficier du classement E2, il sera soudé à chaud aux joints et traité en rives par calfatage ou soudure à la plinthe et aux angles préformés type Marmoform. Il bénéficiera d'une garantie de 10 ans et pourra obtenir une extension [jusqu'à 6 ans supplémentaire](#) (suivant conditions de mise en œuvre [des tapis de propreté Coral ou Nuway](#) du fabricant*. Le choix couleurs se portera sur un minimum [de 172 références](#).

Marmoleum decibel (chutes de pose et déposes) sont recyclables via notre [programme Tournesol](#)**

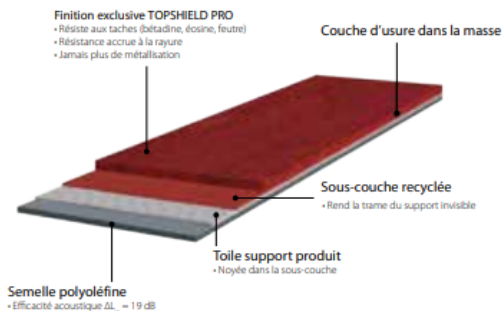
Mode de pose et entretien

Mode de pose :

Pose collée : Mise en œuvre et type de colle TYPE [640 eurostar special EC1+](#) ou [540 eurosafe special](#) suivant préconisations du fabricant et dans le respect du NF DTU 53.12. En fonction de la classification UPEC des locaux du CSTB et de la nature du support l'Entreprise devra utiliser les méthodologies de mise en œuvre qu'implique le classement E. E1 : joints soudés à chaud E2 : joints soudés à chaud + étanchéité en rives. Dans le cas d'une pose sur terre-plein, l'entreprise prendra les dispositions nécessaires de préparation de support pour réaliser une barrière anti humidité selon les prescriptions du NF DTU 53.12. L'entreprise installera les compléments de finition utiles disponibles auprès du fabricant : cordons de soudure – plinthes – plinthes découpées dans le revêtement.

Nettoyage et entretien :

L'entreprise en charge du nettoyage des revêtements devra impérativement [respecter les protocoles d'entretien](#) du fabricant. La notice d'entretien devra être transmise par le présent lot revêtement de sol ou par le fabricant.



Caractéristiques techniques

Dénomination commerciale	Marmoleum decibel
Classement UPEC	U4 P3 E1/2 C2
Certificat QB UPEC	n°369-001.1
Épaisseur totale	3,5 mm
Masse surfacique	3 100 g/m ² (± 10%)
Efficacité acoustique déclarée	$\Delta L_w \leq 19$ dB
Poinçonnement rémanent	0,20 mm (exigence de la norme $\leq 0,30$ mm)
Réaction au feu	Cfl-s1**
Classification selon NF EN ISO 11638	23-33-41



* L'extension de garantie peut s'appliquer à partir du 2e ML de Tapis de Propreté Coral* ou de la mise en place d'un système Nuway* selon trafic (voir conditions sur [www.forbo-flooring.fr](#)).
 ** Valable sur support bois ou incombustible A1fl ou A2fl, testé en pose collée / Satisfait à la réglementation M3
 *** *Linoléum et PVC - Selon cahier des charges et hors cadre amiante)

Fiche Environnement

Marmoleum decibel

forbo

FLOORING SYSTEMS



U4 P3 E1/2 C2



Descriptif type



Revêtement de sol linoléum calandré acoustique en lés de 2 m

Fourniture et pose d'un revêtement de sol linoléum acoustique en lés de 2 m de large certifié QB UPEC. A avec un classement [U4 P3 E1/2 C2](#) type Marmoleum decibel.

Le produit sera composé de 93 % de matières premières d'origine naturelle (huile de lin, charges minérales, pigment, jute, farine de bois, résine de pin) dont environ 67 % d'origine végétale ou « biosourcée » et jusqu'à 35 % de contenus recyclés. Le produit sera calandré en deux couches et disposera d'une semelle acoustique d'1 mm flexible, solide et dense apportant une efficacité acoustique déclarée de 19 dB et une résistance au poinçonnement < 0,20 mm avec un poids de 3 100 gr/m².

Il bénéficiera de la finition de surface **TOPSHIELD PRO** à base aqueuse évitant toute métallisation pendant la durée de vie du revêtement et apportera une résistance encore plus performante aux agents tachants type bétadine, éosine, gel hydroalcoolique. Il sera naturellement bactériostatique et antistatique. Pour bénéficier du classement E2, il sera soudé à chaud aux joints et traité en rives par calfatage ou soudure à la plinthe et aux angles préformés type Marmoform. Il bénéficiera d'une garantie de 10 ans et pourra obtenir une extension [jusqu'à 6 ans supplémentaire](#) (suivant conditions de mise en œuvre [des tapis de propreté Coral ou Nuway](#) du fabricant*. Le choix couleurs se portera sur un minimum [de 172 références](#).

Marmoleum decibel (chutes de pose et déposes) sont recyclables via notre [programme Tournesol](#)**

Fabrication

Lieu de production : Kircaldy (Ecosse)

Notre usine est certifiée ISO 9001, ISO 14001, ISO 45001 et SA 8000



Contenu de matières premières d'origine naturelle : Jusqu'à 93 %

Contenu recyclé en % de la masse totale du produit : Jusqu'à 35 %

Quantité d'électricité garantie d'origine renouvelable : 100 %

Matières biosourcée (végétale) : Jusqu'à 67 %

Conformité REACH



Indicateur réchauffement climatique

Indicateur réchauffement climatique : Marmoleum decibel a fait l'objet d'une Analyse de Cycle de Vie et dispose d'une FDES Marmoleum compact en lés conforme à la norme NF EN ISO 14025, à la NF EN 15804+A1 et à son complément national NF EN 15804/CN et consultable sur INIES :

Indicateur Réchauffement climatique = 11,3 kg CO2 eq/m² sur tout le cycle de vie du produit pour une durée de vie de 25 ans. Selon le calcul de l'ACV statique



Qualité de vie intérieure et bien-être

Qualité de l'air intérieur : Conforme à la classe A+ de l'étiquetage réglementaire français



Émissions de TVOC à 28 jrs : < 50 µg/m³

Labels et certifications :



Propriétés bactériostatiques selon NF EN 22196

Fin de vie

Nos revêtements de sol (chutes de pose et déposes) sont recyclables via notre programme Tournesol**

* L'extension de garantie peut s'appliquer à partir du 2e ML de Tapis de Propreté Coral® ou de la mise en place d'un système Nuway® selon trafic (voir conditions sur www.forbo-flooring.fr).

** (Linoleum et PVC - Selon cahier des charges et hors cadre amiante)

**Rapport annuel
développement
durable ICI**